CUBNEZAIS

MA COMMUNE

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION • JUILLET **2023**

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE ..... p 2 à 10
TRAVAUX ..... p 11
EXPRESSION LIBRE ..... p 12
VIE SCOLAIRE ..... p 13
VIE ASSOCIATIVE ..... p 14 à 18
VIE PRATIQUE ..... p 19

AGENDA

RENDEZ-VOUS DU SEMESTRE*

2 SEPTEMBRE — Pétanque • Repas

7 OCTOBRE — Mairie service culturel
Concert classique
Église - 20 h 30

4-5 NOVEMBRE — La folie des brodeuses
Plus d'informations à venir

12 NOVEMBRE — Mairie
Repas des aînés (annuel)

25 NOVEMBRE — Pétanque • Repas

1-2 DÉCEMBRE — Téléthon

*SOUS RÉSERVE DE CHANGEMENT

INFOS CIVISME

FEUES LES GOUTTIÈRES

En façade Nord de notre église l'eau de pluie avait tout loisir de s'écouler dans de belles gouttières en cuivre.

Cependant des intrus ont décidé que ce luxe devait cesser et ont ainsi soustrait les deux gouttières latérales, sans envoyer la facture pour la prestation, encore heureux ! Devant le fait accompli, nous restons impuissants mais rassurés puisque la police connait les malfaiteurs.
Ils ont été arrêtés et jugés.

Nous procéderons au remplacement très prochainement.

STATIONNEMENT PLACES HANDICAPÉS

Certains usagers ne s'interdisent pas d'occuper une place de stationnement destinée aux personnes en situation de handicap.

Aussi peut-être que la lecture du message « *Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap* » aidera à comprendre, combien il est important de s'imposer ce respect. Ces panneaux de sensibilisation nous ont été offerts par le Lion's Club de Saint-André-de-Cubzac et notamment par son Président M. Michel Boyries, **que nous remercions vivement.**

ÉDITO

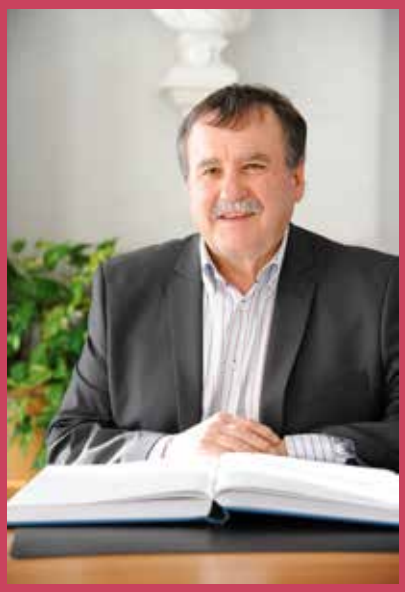

Ces dernières semaines, en France, nous avons vécu de lourdes périodes de tensions. Dans ce contexte social aussi perturbé, il est apparu que les élus étaient fragilisés. S'attaquer aux élus directement ou à leur famille signifie que la République est en danger. Les lois de la République doivent être respectées, les policiers, gendarmes pompiers sont sollicités, épuisés, les évènements gravissimes ne leur laissent aucun répit. Il convient de réfléchir sans plus tarder du sujet de l'intégration dans notre société.

Les élus locaux victimes de violences, il faut enrayer cette spirale d'agitations tant verbales que physiques qui nous visent nous, représentants des citoyens, nous sommes le fondement de notre socle républicain.

Quel que soit la taille de la commune les tentatives d'intimidation, les agressivités, les incivilités, sont récurrentes, inconcevables puisque la mission première d'un maire est d'être au service de l'ensemble des habitants, de la collectivité. Nous ne pouvons rester vulnérables plus longtemps. Nous attendons une réponse claire et forte de l'État, du gouvernement, mais aussi que la justice soit au rendez-vous.

Ici, à Cubnezais nous ne sommes pas confrontés à ces troubles d'ordre public, mais, par anticipation, afin de protéger, rassurer au mieux l'ensemble des concitoyens et dans un esprit de prévention il sera opportun de réfléchir à la mise en place d'un système de vidéosurveillance dans nos espaces publics

Cette inquiétude prégnante ne doit pas nous éloigner du quotidien, à savoir notamment, l'entretien de la voirie. Vous avez dû remarquer que nos trottoirs, nos accotements sont particulièrement enherbés, le respect de l'environnement nous oblige. Nous ne pouvons plus employer de désherbant, d'herbicides. Nous essayons de contenir au mieux cette flore en utilisant, partout où c'est possible, le bruleur thermique : les trottoirs, le cimetière...

Au chapitre de notre école, nous devons nous réjouir du fait qu'un nouveau poste d'enseignant vient d'être validé et attribué, pour la rentrée 2023.

Il n'y aura donc pas de fermeture de classe et eu égard à l'énergie déployée par tous, nous sommes heureux de ce dénouement, nous gardons nos dix classes.

Le projet RTE avance à son rythme. En ce moment le gestionnaire s'affaire au traitement de zones humides. En effet lors de travaux chaque fois qu'une zone humide est utilisée, le constructeur doit compenser en procédant à la création de nouvelles.

La construction du bâtiment ne commencera ainsi que plus tard.

Ce projet RTE impactant certes dans notre paysage est cependant aussi source de revenus non négligeables. Suite à la vente du foncier nécessaire à l'extension, l'équipe municipale va devoir étudier comment valoriser le fruit de cette opération pour un projet d'intérêt général capable de dynamiser notre cité, un projet qui contribuera au confort, à l'amélioration de nos infrastructures et qui répondra aux attentes de chacun de nous.

Habiter Cubnezais doit rester un privilège et mon équipe et moi-même nous nous employons à faire perdurer cet enthousiasme.

J'espère pour vous une bien belle période estivale.

Votre Maire

Jean-Luc DESPERIEZ

NOS RÉUNIONS DU SEMESTRE

RÉUNION DU 20 DÉCEMBRE 2022

ACQUISITION FONCIÈRE

Cubnezais avait candidaté auprès de la CdC Latitude Nord Gironde pour l'implantation et construction de l'ALSH mais n'a pas été retenue. In fine c'est la commune de Civrac qui a été choisie.

Cependant la commune de Cubnezais ayant fait l'acquisition du terrain de M. Elie pour ce projet, M. le Maire précise que ce terrain constitue une réserve foncière et une opportunité pour un projet ultérieur eu égard à sa position sur le PLU.

Terrain juxtaposé au terrain de foot

Cette parcelle d'une superficie de 6 590 m² est valorisée à 72 660 €.

CONTRATS D'ASSURANCES

Les divers contrats d'assurances sont reconduits auprès de la SMACL selon leurs nouvelles propositions en ayant pris en compte les modifications qui devaient être mentionnées.

Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 :

M. le Maire est autorisé à engager et mandater de nouvelles dépenses pour la somme de 105 484 € soit le quart des crédits ouverts au budget primitif 2022.

LITIGE SCI LA GRAVETTE

Eu égard au comportement de cette société il importe que M. le Maire soit autorisé pour ester en justice et ainsi le conseil municipal vote à l'unanimité pour que M. le Maire puisse défendre les intérêts de la commune, il pourra ainsi agir à tous les stades de la procédure.

PROJET RTE

Le conseil municipal, suite à l'enquête publique, pour le projet de l'interconnexion entre Cubnezais et l'Espagne, émet un avis favorable concernant le traitement des incidences environnementales décrites dans le dossier.

COUVERTURE TERRAINS DE TENNIS

La maîtrise d'œuvre du projet de couverture des terrains de tennis est confiée au SDEEG, ainsi un bureau d'études Ana Ingenierie associé à EFFICIO, pour la partie photovoltaïque ont été retenus.

Un devis est accepté pour la première phase de l'étude soit 9 000 € TTC.

Il est bien précisé que c'est un projet sur lequel la commune pourrait recevoir des subventions et sera accompagnée par le SDEEG pour toutes les démarches administratives.

PROJET DOMOFRANCE

À l'angle de la rue des Courneaux et du chemin de Gauvin la parcelle est devenue propriété de Domofrance (superficie de 2 575 m²).

Cette société envisage de démolir l'habitation actuelle pour construire des logements sociaux.

Un projet présenté en mairie est retenu pour la construction de 5 maisons mitoyennes identiques à celles déjà construites en face.

RÉUNION DU 13 FÉVRIER

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA COUVERTURE DES TERRAINS DE TENNIS

Le SDEEG faisant une estimation des travaux à 907 300 € HT,

> 620 000 € HT pour le bâtiment,

> 220 000 € HT pour le photovoltaïque,

> 20 000 € HT pour la réhabilitation de l'aire de jeux,

> 47 300 € HT pour la maîtrise d'œuvre,

des subventions État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

DETR : 175 000 €

DSIL : 500 000 €

Ainsi apparaît un autofinancement de 232 300 € +TVA.

ACHAT DE TERRAIN POUR L'AGRANDISSEMENT DU PARKING DE L'ÉCOLE

Lors de la réalisation du parking de l'école en 2013, M. Sans, le propriétaire du terrain mitoyen n'avait pas donné suite favorable à notre proposition d'achat d'une partie de sa parcelle, ainsi le parking fut aménagé en conséquence.

Aujourd'hui ce propriétaire est vendeur de cette parcelle.

M. le Maire est chargé de mener à bien cette négociation.

Ainsi le parking passera de 37 places à 60 places.

(Photos page suivante, avant achat et perspective sur nouveau parking)

SDEEG

Eu égard au partenariat financier avec le SDEEG, l'ensemble du réseau d'éclairage public sera équipé en LED et ainsi il nous sera possible de baisser l'intensité lumineuse sans avoir à faire de coupures la nuit.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un accord cadre à bon de commande pour les travaux de voirie avec la CdC permettra sur une durée de 10 ans de bénéficier de tarifs avantageux, d'une maitrise d'œuvre assurée par la communauté de communes et d'une gestion administrative et financière des travaux.

FLEURISSEMENT

La facture de Citéflor cette année pour le fleurissement s'élève à 4 910,08 € TTC soit 5 % d'augmentation par rapport à l'an dernier.

RÉUNION DU 20 MARS

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Le conseil municipal face à la présentation du budget principal de 2022 pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 déclare et adopte à l'unanimité le compte de gestion visé et certifié conforme par le receveur, et certifié conforme par l'ordonnateur pour l'exercice 2022.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. James Soulignac, doyen d'âge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. Jean Luc Desperiez, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. **Lui donne acte de la présentation** faite du compte administratif.
2. **Constate,** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser ;
4. **Vote et arrête** à l'unanimité les résultats définitifs, résumés ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		258 179,67 €	181 872,35 €		181 872,35 €	258 179,67 €
Opérations de l'exercice	888 038,38 €	1 133 284,61 €	338 007,99 €	386 401,90 €	1 226 046,37 €	1 519 686,51 €
TOTAUX	**888 038,38 €**	**1 391 464,28 €**	**519 880,34 €**	**386 401,90 €**	**1 407 918,72 €**	**1 777 866,18 €**
Résultats de clôture		503 425,90 €	133 478,44 €		133 478,44 €	503 425,90 €
Reste à réaliser			153 245,37 €		153 245,37 €	
TOTAUX		**503 425,90 €**	**286 723,81 €**		**286 723,81 €**	
RÉSULTATS DÉFINITIFS						216 702,09 €

AFFECTATION DE RÉSULTAT

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A. Résultat de l'exercice - *précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)*	245 246,23 €
B. Résultat antérieurs reportés *ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)*	258 179,67 €
C. Résultat à affecter **= A.+B. (hors restes à réaliser) (Si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)**	**503 425,90 €**
SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (*précédé du signe + ou -)* *D 001 (si déficit) • R 001 (si excédent)*	- 133 478,44 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (*précédé du signe + ou -)* *Besoin de financement • Excédent de financement (1)*	- 153 245,37 €
Besoin de financement F.=D.+E.	**286 723,81 €**
Affectation = C.=G.+H.	**503 425,90 €**
❶ Affectation en réserves R1068 en investissement *G.= au maximum couverture du besoin de financement F*	**286 723,81 €**
❷ H. Report en fonctionnement R 002 *(2)*	**216 702,09 €**
DÉFICIT REPORTÉ D 002 *(4)*	

M. le Maire fait remarquer que le chiffre du report en fonctionnement baisse tous les ans car les dotations stagnent et que les dépenses augmentent.

ACQUISITION TERRAIN FAMILLE SANS

VU la délibération du 13 février dernier autorisant M. le Maire à négocier le prix du terrain de M. Sans, cadastré section ZD n° 15p – 16p -18 p afin d'agrandir le parking du groupe scolaire ;

CONSIDÉRANT la valeur des terrains et après discussions avec M. Sans, il a été convenu d'un commun accord, un prix de vente de 25 000 € pour les 480 m² environ.

M. le Maire rappelle que si cette vente se réalise, la commune abandonnera l'emplacement réservé sur le reste du terrain.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL à 13 voix pour et 1 abstention (M. Manterola),

- **DÉCIDE** l'acquisition du terrain de la famille Sans, d'une superficie d'environ 480 m² pour un prix 25 000 € ;
- **AUTORISE** le Maire à entreprendre toutes démarches et à signer tout acte et pièces nécessaires à la réalisation de cette transaction ;
- **ACCEPTE** de prendre en charge les frais de géomètre et notaire.

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LATITUDE NORD GIRONDE

RAPPORT D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES 2023

Le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que le rapport d'évaluation des transferts de charges de la Communauté de communes Latitude Nord Gironde pour l'année 2023 a été validé par le Conseil communautaire, le 16 février dernier.

Il en expose le contenu faisant apparaître que le montant d'attribution de compensation 2023 pour la commune de Cubnezais est de 317 465,35 € soit 26 455,45 €/mois.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à 12 voix pour et 2 abstentions (MM. Manterola et Carruezco),

- **ADOPTE** le rapport d'évaluation des transferts de charges 2023 ainsi établi ;
- **MANDATE** le Maire pour adresser cette délibération à la Communauté de communes Latitude Nord Gironde.

SERVICE CULTUREL PROGRAMMATION 2023

Mme Routurier, déléguée aux affaires culturelles, fait part aux membres du conseil des divers programmes retenus cette année par la commission, à savoir :

Pour le samedi 24 juin : concert en plein air dans le cadre des scènes d'été, place du puits, le groupe **Cuarteto Tafi « Amanecertour »** propose de nouvelles musiques d'Argentine et d'ailleurs.

À la charge de la commune 1 990 € TTC. Prévoir 7 repas dont 1 végétarien pour le groupe de chanteurs.

Cette année les lumières et la sonorisation seront fournies par le groupe, il n'y a donc pas besoin de faire appel à l'iddac (agence culturelle du Département de la Gironde).

Pour le samedi 7 octobre : concert à l'église à 20 h 30 par **l'association des musiciens amateurs Bordeaux Gironde.** La prestation est de 600 €. À prévoir la location du piano de 540 € ainsi que les repas pour les musiciens.

Mme **Routurier** informe que le CdC LNG propose de créer et d'imprimer 1 000 flyers pour les 2 concerts programmés.

> Concernant la séance « ciné plein air » auquel la mairie avait candidaté auprès de la CdC LNG, Mme Routurier, informe que la commune a été retenue et que le film sera diffusé le 11 août prochain. À l'affiche « Top Gun » ou « Spider Man » selon la disponibilité du film.

Elle précise qu'il faudra réfléchir comment organiser l'avant séance qui reste à la charge de la commune.

FEU D'ARTIFICE

Pour la fête locale du 10 juin le devis de l'artificier ASC de AILLAS est de 6 000 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le conseil sur la possibilité d'une fermeture de classe à la rentrée 2023 en élémentaire, car l'académie considère que le nombre d'enfants à la rentrée de septembre, serait de 223 élèves.

Il explique qu'aujourd'hui, 228 élèves sont scolarisés et que compte tenu des nouvelles inscriptions, nous devrions être 231 à la rentrée. La fermeture de classe ne serait donc pas justifiée et précise qu'il va écrire à l'inspectrice d'académie. Il incite également Mme Quiviger (en tant que parent d'élève) à mobiliser les parents afin d'éviter cette fermeture de classe.

RÉUNION DU 11 AVRIL

VOTE DES TAXES

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

DÉCIDE de reconduire les taux de 2022, pour :

	Taux 2023	Base 2023	Produit
Taxe du foncier bâti (TFB)	31,43 %	1 123 000 €	352 959 €
Taxe du foncier non bâti (TFNB)	24,75 %	33 900 €	8 390 €
Taxe habitation	6,64 %	49 856 €	3 310 €
TOTAL			364 659 €

Le montant prévisionnel 2023 au titre de la fiscalité directe s'élève à 364 659 - 74 494 (produits attendus des ressources indépendantes des taux votés) = **290 165 €.**

VOTE DU BUDGET 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la répartition des crédits ;
- **VOTE** le budget communal dont les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de :

  > 1 317 039,09 € en section de fonctionnement,

  > 658 147,90 € en section d'investissement,

- **AUTORISE** le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

M. le Maire fait remarquer que n'étant pas sûr que la vente des terrains à RTE se réalise cette année, la somme de 637 961,72 € n'est pas prévu au budget.

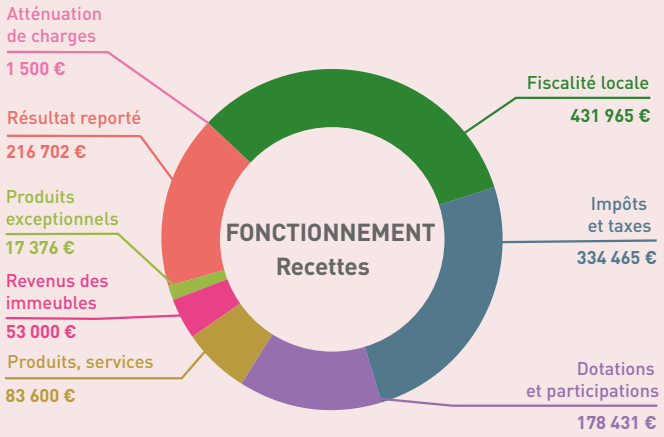

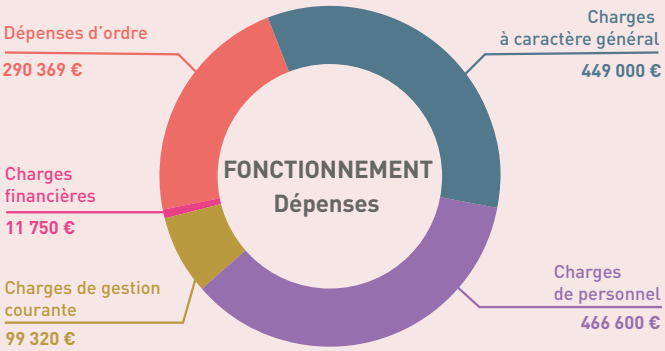

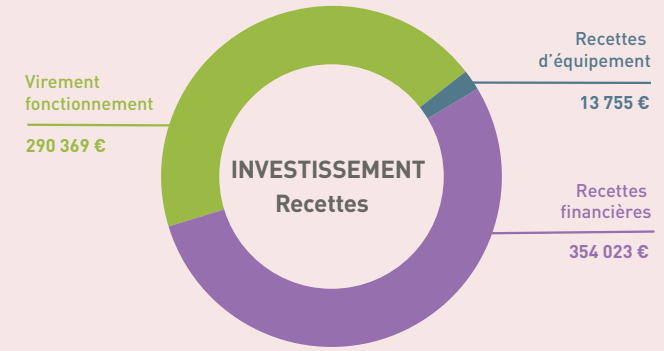

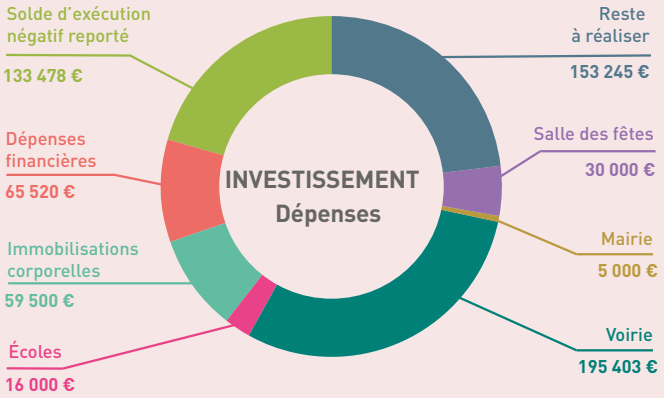

VOTE DES SUBVENTIONS 2023

(Mme Décidour Ginette, présidente de l'association « La Folie des Brodeuses » et Mme Rimbert Maryse, de l'association « Football Club de Cubnezais » ne prennent pas part au vote).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **VOTE** les subventions comme suit, d'un montant total de : **17 330 €.**

AFSEP Scleroses en plaques	50 €
ASP JC Cubnezais	800 €
ASS Jeunesse Vallée Saye	800 €
Association Comité des fêtes	5 000 €
Association Football Club AFC	4 500 €
Association FNACA	50 €
Association Haute Gironde Ukraine - Les Joyeux Petits Souliers	400 €
Association Arlequin	1 500 €
Association Les Clowns Stethoscopes	280 €
Association Prévention Routière	50 €
Association Secours Catholique	50 €
Association Secours Populaire	150 €
Société Protectrice des animaux	100 €
Association Union Tennis Cubnezais/Peujard	2 200 €
Association La Folie des Brodeuses	450 €
Association FNATH de Saint-André-de-Cubzac	50 €
ACCA	800 €
Association Bi-Cross de Cavignac	100 €

M. le Maire précise que les subventions ne seront versées qu'au vu d'une demande officielle (cerfa n° 12156*06). Il informe que les membres de la commission finances ont validé la liste présentée pour un montant de 17 330 € mais qu'une somme de 20 000 € a été prévue au budget pour éventuellement anticiper d'autres demandes.

M. Cisneros demande si les associations créées il y a moins de 3 mois peuvent y prétendre et précise qu'il fait allusion à l'association des parents d'élèves.

M. le Maire répond que oui et qu'effectivement nous avons appris la création de cette association mais étant donné que nous n'avons pas connaissance de leurs statuts nous ne pouvons malheureusement pas leur attribuer de subvention pour le moment.

VOIRIE

> SÉCURISATION PLACE DE LA MAISON DES JEUNES (COMPLÉMENT)

Étant donné que les travaux réalisés précédemment ne suffisent pas pour empêcher les gens du voyage d'y accéder.

Il convient de compléter les travaux pour devis de 3 800 € HT.

TRAVAUX RUE DE MERLET

Le devis de la CdC est validé pour 64 880,50 € TTC (prévu au budget).

Aménagement de la rue de Merlet entre la D248 et le chemin rural.

QUESTIONS DIVERSES

M. Maxime Guyomar est reconduit pour l'emploi saisonnier de la période du 19 juin au 31 août.

SCI la Gravette : les travaux sont interrompus, attente d'une date pour le jugement en appel.

Pont Saint-Martial : en attente de l'interlocutrice, l'affaire suit son court.

ÉVÉNEMENT

SOIRÉE CINÉ PLEIN AIR DU 11 AOÛT

Notre CdC a retenu notre commune pour accueillir la séance annuelle de ciné plein air.

Il y a fort longtemps que cela ne s'était produit et nous sommes heureux de pouvoir vous l'annoncer.

À l'affiche ce soir là, **Top Gun Maverick.** Film americain de 2022, avec pour la distribution, le talentueux Tom Cruise en pilote d'avion, et Miles Teiler. Parviendront-ils à honorer leur mission ? La séance aura lieu à la tombée de la nuit vers 22 h sur le parking de la maison des jeunes.

Et aussi, en première partie, le service culturel de la commune de Cubnezais vous offre un concert, dès 19 h. Trio de jazz des années 40 qui a puisé son inspiration dans le répertoire de Django Reinhardt : **Les Dandy Bonheur.**

Balance ton swing avec Rémy Sautereau à la guitare, Thomas Guibert à la guitare et au chant et le dandy Jeremy Teulade à la contrebasse.

Ce trio partage leur amour pour le swing en général et le chante partout. Ce soir du 11 août, ce sera à Cubnezais !

Ces deux événements sont gratuits et ouverts à tout public. Sur place petite restauration avec buvette et les food trucks : La Popote de Mina, hell buns, kebab.

EXPOSITION

LA NUIT DES ÉGLISES

En notre église Saint-Martin de Cubnezais le 27 juin dernier lors de l'évènement « La Nuit des Églises », une exposition de documents, d'habits, d'éléments internes à la l'église, fut présentée.

Katia Bonnet sacristine et ses collègues, ont su réunir d'innombrables pièces que bon nombre d'entre nous ne connaissaient pas et étaient loin de penser que notre église était si richement dotée.

Hommage à notre cher curé Berger qui aura marqué notre histoire, à Marguerite Pelletant qui a tant donné de sa personne pour notre paroisse que ce soit par sa présence au quotidien que par la création en 1931 du groupe « Les Bérets blancs » pour devenir « les Balsamines ».

Toutes les pièces visibles étaient légendées, avec le vocabulaire propre à l'église. Ainsi nous pouvions approcher un antependium, les aubes, les chasubles avec la légende des couleurs arborées selon la cérémonie, ces habits d'ailleurs parfaitement conservés, dans le chasublier de notre édifice, et admirables tant par leur état que par leurs couleurs.

Le manuterge, le purificatoire et le caporal étaient aussi présentés. De même que la robe toute en dentelle qui fut utilisée lors du baptême de la grosse cloche.

Très belle exposition, fort bien documentée qui a eu le mérite de nous montrer oh combien ! notre patrimoine est riche et fourni.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA SALLE DES FÊTES

Des travaux importants quant à la sécurisation de la place aux abords de la salle des fêtes ont été réalisés. En effet nous avons opté pour la pose de portiques et de barrières afin d'éviter que des véhicules non désirables viennent élire domicile, à cet endroit, certes accueillant, mais pas autorisé pour les longs séjours.

Ce système, à l'usage présente encore quelques failles, des travaux complémentaires vont être entrepris très prochainement.

VOIRIE

TRAVAUX RUE DE MERLET

Des travaux de voirie ont été réalisés rue de Merlet afin de recalibrer la chaussée et améliorer la circulation.

MAJORITÉ

EN TOUTE TRANSPARENCE

L'équipe majoritaire municipale est à l'écoute, au quotidien des administrés de notre commune de Cubnezais. C'est un bel endroit, puisque de nombreux nouveaux habitants viennent s'y installer. D'ailleurs chacun ne manque pas de communiquer sur la satisfaction quant à notre cadre de vie. Habiter à l'écart de la métropole est possible eu égard aux nombreux services proposés, commerces locaux, zone de loisirs, parcours de santé, nombreuses associations, club de sports, foot (Cubnezais détient le plus grand nombre de licenciés du secteur), tennis, liaisons avec les transports pour les scolaires mais aussi lignes régulières, gare SNCF dans le hameau voisin, bus et taxis de proximité, écoles maternelles et élémentaires, services de garderie, une mairie à l'écoute de tous, où chacun peut obtenir les renseignements utiles et indispensables pour le bon déroulé du quotidien. Le secrétariat est très disponible et qualifié pour les réponses à donner dans l'immédiat à chaque sujet évoqué et Monsieur le Maire se rend facilement disponible pour recevoir les récipiendaires. L'activité du conseil municipal est très dense, que ce soit les travaux de voirie, les améliorations concernant le groupe scolaire, les travaux sur bâtiments, notre cadre de vie, le fleurissement etc.
Le cœur de notre village est joliment fleuri, d'ailleurs pour l'entretien de ces espaces verts, massifs et corbeilles, nous ne manquons pas, comme c'est l'usage depuis 2014, d'utiliser l'eau de pluie récupérée par notre système de récupération (capacité de 16 000 litres). Nous sommes ainsi autonomes et… économes quant à la gestion de l'eau. D'ailleurs c'est un sujet que nous suivons avec assiduité et, nous en profitons pour vous recommander si ce n'est déjà fait, d'installer chez vous des dispositifs de récupération afin de participer au devoir collectif. Notre attention se porte également sur la consommation d'électricité, nous procédons, partout où cela est possible, au remplacement des lampes par des LED, ce qui nous permettra d'importantes économies, et surtout éviter d'éteindre tout ou partie de l'éclairage public auquel vous êtes très attaché. Toutes les commissions, installées au conseil municipal travaillent afin de mener à bien tous les projets en cours, chaque conseiller municipal a la possibilité de donner son opinion, son ressenti et c'est une décision collégiale qui vient chaque fois clôturer le sujet. D'ailleurs bien des dossiers aujourd'hui sont ouverts, mais, ce temps administratif est très long et dans cette France ou la bureaucratie est fort lourde, les temps d'attente des retours d'autorisations, d'appels à projets, d'obtention des subventions, il faut bien le reconnaitre le temps de gestation de ces dossiers est si impactant que nous avons besoin de beaucoup d'énergie pour aboutir. Votre équipe n'en manque pas heureusement. Ces projets, nous pouvons les développer grâce à notre budget, lequel fut voté à l'unanimité des membres du conseil municipal, et, comme convenu lors de notre engagement en début de mandat, sans augmentation aucune des taxes. La météo annonce de fortes températures, aussi il est judicieux de bien maintenir les habitations avec le plus de fraicheur possible en gérant au mieux les ouvertures et fermetures de volets et surtout de bien s'hydrater. Les personnes âgées doivent veiller à respecter « la dose conseillée, à consommer » et chacun de nous doit rester vigilant au proche voisinage. Notre service social veille, mais n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous savons heureux à Cubnezais et nous vous souhaitons un bien bel été.

OPPOSITION

3 ans déjà, à mi-mandat l'opposition tient à vous informer.

La majorité vient d'adopter le budget de la commune pour 2023. En cette période d'inflation galopante et malgré que les orientations financières nous paraissent très discutables. (Exemple : installations photovoltaïques sur le tennis coûteuse et très longue à rentabiliser) il nous semble qu'il y ait d'autres priorités.

Face aux multiples défis que notre commune doit encore relever, nous estimons que notre budget municipal doit être mis au service d'un projet d'avenir pour Cubnezais, la vision d'une grande commune accueillante, à l'écoute de ses concitoyens, qui peuvent y loger, y travailler, se déplacer, s'y cultiver, y faire du sport, y vivre en toute tranquillité et sécurité.

De plus en plus de communes s'impliquent dans cette démarche pour associer la population à l'action des élus : informer pour se forger un avis, écouter et déclencher le débat, faire participer et produire ensemble.

Réunir autour d'une même table des élus et des habitants, quel que soit leur âge, c'est permettre à l'équipe municipale, d'écouter la parole des habitants et d'amener le débat nécessaire à la prise de décision finale. Comment savoir sinon, si, l'action municipale et les projets entrepris correspondent bien aux attentes des cubnezéains ? Les municipalités qui l'ont testée en témoignent : « *cela ne coûte rien, sinon un peu de café et de jus d'orange* ». Un prix bien modique pour un maximum de démocratie participative.
En effet, Nous regrettons plus que jamais le manque d'anticipation dans la gestion des projets menés par la majorité.

Mépris, désintérêt ou manque de volonté ? C'est la question que nous nous posons après 36 mois de mandat. Le Conseil Municipal est le cœur de la démocratie représentative d'une commune. Symbole de proximité, il ne devrait pas se résumer à une simple chambre d'enregistrement des décisions prises par le maire, seul. Nous réclamons depuis le début du mandat, sans succès, la mise en place de commissions, permanentes ou temporaires, qui permettraient que de vrais débats aient lieu et que des projets soient réellement étudiés. Si comme nous, vous souhaitez construire une nouvelle vision pour Cubnezais en 2026, suivez notre actualité sur vivre à Cubnezais et rejoignez-nous !

L'eau, une ressource précieuse à préserver

La forte sécheresse de 2022 a encore des conséquences aujourd'hui. Malgré les pluies hivernales, les nappes souterraines sont dans une situation critique. Nous le disons depuis le début de l'année : chacun doit bien prendre conscience de l'importance d'économiser l'eau. Nul besoin d'attendre des arrêtés préfectoraux pour se sentir responsable et agir en conséquence, afin de prévenir une éventuelle pénurie d'eau cet été. Les communes doivent être exemplaires en ce domaine et adapter leurs usages pour éviter le gaspillage, le Maire et ses adjoints n'en ont visiblement pas encore pris conscience à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Malgré l'explosion du train de vie de la collectivité (CdC), nombreux sont ceux qui partagent le constat d'un déclin de la qualité de vie à Cubnezais : dégradation de la propreté, hausse des incivilités, difficultés accrues dans les déplacements en direction de Bordeaux, aucune solution pratique n'est proposée aux administrés de la commune.

Pierre Carruezco et Patrice Manterola, Conseillers Municipaux

RISQUE DE FERMETURE DE CLASSE

La commission de l'inspection académique qui décide de la carte scolaire à la rentrée de septembre laisse entendre une fermeture de classe pour notre école du commandant Cousteau.

Cette annonce fait suite à une interprétation de chiffres quant aux listes d'effectifs, en effet à Cubnezais la population scolaire est en nette augmentation. L'académie compte 223 élèves alors que, les inscriptions non soldées font apparaître 231 élèves à la rentrée.

Les parents d'élèves se sont mobilisés pour sensibiliser l'administration face à ce déni, la mairie suit ce dossier au plus près de façon à plaider pour le maintien des 10 classes actuelles.

Affaire à suivre !

Guignol

Spécimen de musée « Sciences et Nature » de Bordeaux

ACTIVITÉS

UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE À L'ÉCOLE DU COMMANDANT COUSTEAU

Le mois de juin est celui des sorties, des spectacles et de la kermesse !

Nos tout-petits (classe de PS-MS) ont découvert la maison de la forêt de Montlieu-la-Garde et arpenté un parcours pédagogique agrémenté d'ateliers le vendredi 16 juin.

Un point avec les deux demi-groupes à mi-parcours.

Les élèves de MS-GS et de GS-CP sont allés sur Bordeaux et y ont passé la journée du jeudi 15 juin au Jardin Public. Guignol les y a accueillis et différents types de marionnettes leur ont été présentées à la fin de la représentation. L'après-midi, ils ont visité une exposition du musée Sciences et Nature.

Toutes les classes d'élémentaire se sont rendues à l'Abbaye de Trizay, proche de Rochefort (Charente-Maritime) le mardi 27 juin.

Quant aux spectacles, nous avons la chance de bénéficier d'une salle des fêtes avec une vraie scène sur laquelle les enfants se sont faits une joie de se produire. Pour que chaque parent puisse apprécier pleinement le spectacle, l'équipe enseignante a choisi cette année des dates différentes en ne regroupant que 2 à 3 classes. La chorale des CM a eu lieu en premier, puis c'était au tour des saynètes, chants, danses et histoires musicales des GS, CP, CE1 et CE2. Les PS-MS ont dansé le jour de la kermesse, la taille de la scène n'étant pas adaptée pour la danse commune aux deux classes.

Enfin, le 30 juin a eu lieu la kermesse. C'est notre jeune et prometteuse association de parents d'élèves qui l'a organisée pour la première fois en coopération avec les enseignants.

Bonnes vacances à tous !

DANSE

ARLEQUIN

L'association Arlequin a effectué ses 2 représentations de l'année avec un grand succès, que ce soit pour le cabaret ou pour le gala de fin d'année : salle comble et un public ravi !

Rendez-vous à la rentrée :

> Samedi 9 septembre : de 10 h 30 à 12 h, pré-inscriptions pour les adultes et enfants à partir de 6 ans, dans le local à costumes d'Arlequin. Nous vous remettrons tous les documents.

> Le 16 septembre : reprise des cours.

Pour plus de renseignements, contactez Sandrine au 06 72 15 65 55.

Enfin, nous remercions une fois encore M. le Maire ainsi que la municipalité pour toute l'aide qu'ils apportent à l'association.

LES JOYEUX PETITS SOULIERS

La tournée d'automne des Joyeux Petits Souliers et du groupe Orpheus a laissé une empreinte toute particulière placée sous le signe des retrouvailles, c'est avec beaucoup de talent et d'émotions que danseurs et chanteurs nous ont fait vibrer avec un spectacle de grande qualité.

Nous les avons reçus à Arcizans (Hautes Phyrénées), pour leur permettre de passer une matinée à Lourdes. Orpheus a chanté avec la chorale locale et les Joyeux Petits Souliers ont présenté un spectacle à Arrens. Moment très apprécié par le groupe. Accueil à Cubnezais le mercredi soir, et, du jeudi au dimanche soir, emploi du temps très dense : spectacles dans les salles de Saint-Christoly, L'ange Bleu, Saint-Ciers-sur-Gironde et Saint-Martin-d'Ary (Charente Maritime) pour les danseurs. Cubnezais et Lapouyade ont accueilli Orpheus.

Tous ces spectacles ont été très applaudis par les très nombreux spectateurs. Nous espérons pouvoir les recevoir de nouveau malgré les problèmes dans leur pays.

Philippe Joyat

PÉTANQUE

A.S.PÉTANQUE J. CUBNEZAIS

En cette moitié de saison 2023 la présence des joueurs est toujours aussi importante.

Avec une moyenne de 11 équipes par concours, ceci dû à un renfort de début de saison, nous en sommes à 23 coupes soit :

> 6 coupes concours,

> 6 coupes consolations,

> 7 coupes complémentaires,

> 4 super complémentaires ainsi que 13 premières catégories.

Le club continue ses activités jusqu'à fin octobre avec un concours début juillet et en septembre et pour finir la saison en octobre avec la fête des clubs organisée par le club de Pugnac.

Le président

JEUNESSE

CONNAISSEZ-VOUS L'A.J.R.V.S. ?

Association de la Jeunesse Rurale de la Vallée de la Saye créée en 1963 avec la participation des communes dont Cubnezais. Cette association avait surtout pour but d'organiser des séjours à la montagne pour nos enfants.

C'est alors qu'à l'initiative du prêtre de l'époque et de M. le Maire de Cavignac, il a été découvert une propriété à vendre dans les Hautes Pyrénées à Arcizans-Dessus, non loin de Lourdes.

Tombant amoureux du site, ils ont rassemblé de nombreux bénévoles et ont créé une association. Après avoir rassemblé des fonds (prêts, dons et emprunt bancaire), l'association a acheté cette bâtisse.

C'était le début de l'aventure.

Propriété à l'état d'abandon, les jeunes de l'époque, encadrés par des adultes, ont commencé à défricher, nettoyer et restaurer les bâtiments. Ainsi, la grande maison, sans eau, sans sanitaire, sans chauffage... est devenue le bâtiment principal avec 28 lits.

Le second bâtiment, la bergerie, est aujourd'hui transformé en restaurant et dortoir de 13 lits.

Le troisième bâtiment, la grange à l'état de ruine, est devenu un local privé où est entreposé le matériel d'entretien. Et attenant, une prairie servant d'aire de jeu et de détente.

Au fil des ans, les bénévoles se sont relayés pour améliorer l'ensemble, le rendre habitable et surtout le mettre en conformité avec les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur. Aujourd'hui encore, ils se retrouvent régulièrement pour travailler tout en profitant du calme de ce magnifique village bigourdan.

L'AJRVS organise depuis sa création des colonies de vacances pour les enfants. L'association a aussi pour vocation d'accueillir familles ou groupes associatif, sportif, culturel ou autre pour découvrir cette belle vallée du Val d'Azun et de ses environs.

Vous serez conquis par ce petit village d'Arcizans-Dessus et ses petits moulins, les produits régionaux, les balades pédestres, les randonnées cyclistes, les visites des environs, et l'hiver les stations de ski.

Alors n'hésitez pas à nous contacter ou nous rejoindre !

Contacts :

Luc Rimbert · 06 32 63 55 70 · rimbert.luc@wanadoo.fr

Françoise Vervacke · 06 08 52 92 57 · fvervacke@yahoo.fr

Guy Massias · 06 77 47 13 95 · guy.massias@wanadoo.fr

COMITÉ DES FÊTES

Malgré une météo capricieuse le vendredi 9 juin, la fête locale a pu se dérouler sans une goutte de pluie.

C'était l'occasion de nous rassembler et de passer un agréable moment autour d'un verre. Le public encore une fois a répondu présent et nous ne pouvons que vous remercier pour votre fidélité. Nous espérons que le choix des food trucks et des animations vous a également plu.

Cette fête n'aurait pu être réalisée sans les bénévoles et malheureusement nous en manquons cruellement. N'hésitez pas à venir à notre rencontre ou à nous contacter sur Facebook si vous avez envie d'intégrer le comité des fêtes.

Encore une fois merci et nous espérons vous voir nombreux le 11 août à partir de 19 h pour profiter du cinéma en plein air.

Jean-Yves De Bue

FOOTBALL

FOOTBALL CLUB CUBNEZAIS

La saison footballistique 2022-23 arrive à son terme et c'est l'heure de faire les bilans et de revenir sur les résultats et les animations qui ont ponctué la saison.

Malgré les aléas climatiques et le manque de terrain, l'école de football, sous l'œil bienveillant de David Lacambra (Responsable Technique des Jeunes), a fonctionné à plein régime. Cela a eu comme conséquence d'engager plusieurs équipes dans les mêmes catégories et comme effet domino un manque de dirigeants pour encadrer les nombreuses équipes. Même si cela n'a pas été toujours facile les entraînements ont pu être assurés dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe senior sous la direction de Thomas Sagasti finit à une honorable 5e place de la poule avec un effectif de nouveaux et jeunes joueurs. Là aussi, il y a eu des moments de doute mais les joueurs ont su rester solidaires et relever le défi du maintien.

Traditionnellement le club a organisé, avec l'aide de nombreux bénévoles, son Tournoi Sandra Renon le week-end de Pâques. Tous les ingrédients de la réussite étaient au rendez-vous. Les clubs invités ont tous répondu présents ce qui permis d'afficher complet dans toutes les catégories des U6 au U15.

Pour clôturer ce week-end nous avons eu la visite du capitaine des Girondins Yoan Barbet à la grande joie de nos petits joueurs très heureux de repartir à la maison avec photos et dédicaces.

Merci à tous et à l'année prochaine, sans oublier le soleil qui a contribué au succès de ses 3 jours de sport.

Pour la 2e semaine des vacances de Pâques, le club organisait son stage annuel de 4 jours. Les 54 enfants inscrits ont pu s'adonner à leur sport grâce là encore aux dirigeants et bénévoles qui ont œuvré au bon fonctionnement de cette semaine.

Merci à tous et surtout aux personnes extérieurs au club pour leur dévouement.

Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement cette saison : dirigeants, éducateurs, encadrants, sponsors et partenaires.

Place à la préparation de la prochaine saison !

Toutes personnes, entraîneurs dirigeants bénévoles dans toutes les catégories, seront les bienvenues au sein du club du FCC.

Pour tous renseignements contacter :
Didier Gounet : 06 80 14 86 57
Patrice Fourtanier : 06 67 14 51 39

Bonnes vacances et vive le FC Cubnezais

TENNIS

UNION TENNIS CUBNEZAIS PEUJARD

Une nouvelle année tennistique s'achève avec de très bons résultats pour les 5 équipes engagées pour le tournoi de Guyenne en équipe, tournoi pour lequel nous félicitons toutes les équipes et en particulier l'équipe féminine qui termine cette année encore première de sa poule.

La dernière compétition individuelle de la saison a rassemblé sur nos terrains de Cubnezais et Peujard hommes et femmes de divers clubs des environs dans une ambiance festive mais également de compétition. Une année très positive pour notre club qui a pour la deuxième fois dépassé la centaine d'adhérents, attirant hommes, femmes et enfants des communes environnantes qui aiment s'adonner à la pratique de la balle jaune.

Avec les aléas de la météo, la grêle de juin 2022 qui a détruit le club house de Peujard (actuellement en reconstruction), endommagé le gymnase et en attente du projet sur Cubnezais, les coaches Guillaume Chiron et Pierre Alexandre Sourbé, salariés de notre association, ont dû s'adapter pour appliquer leur programme établi pour l'année. Le calendrier des cours a été chamboulé pour les adultes les mardis et jeudis soir, tout comme les enfants, aussi bien sur les cours du mercredi sur Cubnezais que le samedi matin sur Peujard.

Les compétiteurs étaient cette année plus nombreux pour affronter les adversaires des clubs de la région en équipe dès l'hiver, tout comme les compétitions individuelles et les rencontres jeunes de la fin mars. Les tournois multi chance rassemblant femmes ou hommes des clubs environnants se sont tenus sur les courts de Cubnezais sur tout un week-end. De belles occasions de faire de nouvelles rencontres et de tisser des liens avec des personnes qui partagent la même passion. Forts de l'engouement constaté l'an passé pour le tournoi double mixte de la mi saison, nous avons pour la première fois inscrit deux équipes dans ce tournoi qui s'est soldé par une 1re et 2e place dans leurs poules respectives. C'est sans conteste une décision qui sera renouvelée pour la saison prochaine. Nous avons cette année ouvert un cours mixte adulte qui a favorisé les échanges et participé à la stimulation collective pour cette compétition mixte.

Une année remplie de performances, de luttes acharnées, de fous rires mais aussi de pleurs... que nous serons ravis de revivre à la saison prochaine. Nous vous retrouvons à la rentrée pour les inscriptions au sein des Club house de Cubnezais et Peujard (les dates et créneaux seront affichés). Nous serons également présents au Défi Sport de Peujard le 2 septembre et au forum des associations organisé par la CdC le 9 septembre à Cézac.

Vous souhaitez reprendre la pratique du tennis en douceur, seule la licence est nécessaire pour accéder à nos courts homologués. Et pour les plus téméraires, venez parfaire votre coup droit ou revers dans nos cours adaptés à tous les niveaux ou tout simplement apprendre à tout âge. L'équipe du bureau de l'UTCP en poste depuis sa création en 2018 est à votre disposition pour vous orienter dans votre projet d'apprentissage ou de reprise du tennis. N'hésitez pas à nous solliciter par email à utcptennis@gmail.com. Si l'envie de vous investir dans la vie associative de votre village se présente, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

L'UTCP vous souhaite de très belles vacances et de beaux moments d'évasion.

Le bureau

Équipe hommes de David

Enfants sur Peujard

TMC dames

TMC enfants

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

VOUS NE CONNAISSEZ PAS ENCORE L'ALPC ?

Et bien nous voilà ! Nous sommes la toute jeune association « Les Petits Cousteau ».

Née en ce début d'année 2023, sous le statut d'une association loi 1901 à but non lucratif, nous sommes plusieurs parents de notre jolie école Commandant Cousteau de Cubnezais à nous être associés afin de défendre les intérêts moraux, organisationnels et matériels de nos enfants de maternelle et primaire.

Animés par une envie commune de participer aux projets de l'école et de pouvoir en proposer de nouveaux, nous avons également à cœur de représenter la voix des parents auprès de l'équipe enseignante ainsi que de la mairie de façon bienveillante et constructive.

Ainsi, cette année nous avons participé, en collaboration avec l'école, à l'organisation du loto en février et de la kermesse en juin afin de clôturer l'année scolaire en beauté.

Nous avons également mené plusieurs actions en vue d'empêcher une éventuelle fermeture de classe financées par une vente de gâteaux qui rencontra un vif succès ! Nos parents bénévoles grouillent déjà d'idées pour la prochaine rentrée scolaire ! Vous ne serez pas déçus !

Vous souhaitez nous rejoindre ? C'est avec grand plaisir... Chacun, en fonction du temps qu'il peut accorder, sera le bienvenu afin d'apporter sa pierre à l'édifice. Comment faire ? En remplissant le bulletin d'adhésion qui sera distribué en début de rentrée prochaine. Rassurez-vous, nous viendrons à votre rencontre et vous informerons des différentes modalités d'inscription. D'ici là, pour toute demande d'information, vous pouvez nous contacter sur lespetitscousteau@gmail.com

On compte sur vous ! À très bientôt.

Les bénévoles de l'ALPC

DANSE

« LE COURS DE DANSE »

L'association « Le Cours de Danse » présente depuis plusieurs années à Cubnezais enseigne la danse classique traditionnelle.

Et une fois de plus, confronté aux plus grandes écoles de la Nouvelle Aquitaine, notre école rurale a participé au concours organisé par la Confédération Nationale de Danse qui se déroulait le 15 avril au Pin Galant à Mérignac. Brillamment représentée, l'école obtient un Premier prix région Aquitaine Classique Élémentaire 2 par Juliette Dixsaut âgée de 12 ans ½. Merci à notre petite élève pour son assiduité et ses efforts qui ont été si justement récompensés.

Les enfants sont inscrits à partir de 5 ans en éveil et initiation. Ouvert aux adolescents et adultes désireux de pratiquer l'art chorégraphique dans la pure tradition des grandes écoles françaises.

Les cours ont lieu tous les mardis à partir de 17 h à la maison du jeune - 1er étage. **Les inscriptions sont ouvertes pour la saison 2023-2024.**

Renseignements : 06 71 47 27 10 • Mail : lecoursdedanse33@gmail.com
lecoursdedansesaintandredecubzac.com

1ER FORUM DES ASSOCIATIONS INTERCOMMUNAL

La Communauté de communes Latitude Nord Gironde organise le 1er forum des associations intercommunal, le samedi 9 septembre sur stade de Cézac.

De 14 h à 19 h, de nombreuses associations des 12 communes du territoire de la CdC LNG œuvrant dans les domaines du sport, de la culture, du loisir et du lien social seront réunies pour un après-midi qui se voudra festif et convivial. Tennis, pêche, danse, peinture, football, basket, couture, atelier créatif, full contact, bien-être, animations, VTT... Il y en aura pour tous les goûts !

Tout au long de l'après-midi, les visiteurs pourront naviguer de stand en stand pour rencontrer les associations afin de mieux connaître l'offre d'activités variée qu'elles proposent à tous (enfants, jeunes, adultes). Ce sera l'occasion de s'inscrire ou d'adhérer... À tour de rôle, les associations pourront proposer des démonstrations ou des initiations pour donner un aperçu de l'étendue de leurs activités.

Gratuit - Tout public - Entrée libre.
Buvette et restauration sur place.

Informations : Office de Tourisme Latitude Nord Gironde
Tél. 05 57 58 47 79 • www.cclng.fr

FRANCE SERVICES

Pour toutes démarches administratives en ligne, France services de Saint-Yzan-de-Soudiac est là pour vous aider.

- Pré-demande de carte d'identité, passeport, déclaration d'achat ou de vente de véhicule, changement d'adresse sur la carte grise, renouvellement du permis de conduire.
- Déclaration de revenus trimestrielle CAF, demande d'allocation, comprendre pourquoi vous êtes redevable d'un trop-perçu...
- Accès à la complémentaire santé solidaire proposée par la sécurité sociale, commande de carte vitale, impression de l'attestation de droits, vérifications des remboursements.
- Interrogations sur les impôts, sur la déclaration des biens immobiliers.
- Demande de retraite, vérification relevé de carrière, connaître l'âge de départ en retraite.
- Inscription au Pôle emploi ou actualisation de situation.

Accueil au CIAS Latitude Nord Gironde
49 avenue du Général de Gaulle 33920 Saint-Yzan-de-Soudiac

Les lundis, mercredis, jeudis de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Les mardis de 14 h à 17 h

Les vendredis de 9 h à 13 h et de 14 h à 16 h

Contactez au préalable avant votre venue afin de préparer celle-ci, le CIAS : par téléphone au : 05 57 21 00 19 • 05 57 58 67 16 ou par mail, sur accueil.franceservices@latitude-nord-gironde.fr

CALENDRIER DE COLLECTE 2023/2024

JUILLET

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Ramassage des bacs à ordures ménagères et bacs jaunes y compris le 14 juillet.

Ramassage des bacs à ordures ménagères.

COMMUNE DE CUBNEZAIS

NUMÉROS UTILES

Mairie

Tél. 05 57 68 70 71
Télécopie : 05 57 68 00 04
Courriel : mairiedecubnezais33@wanadoo.fr
Site : mairiedecubnezais.com

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 19 h
Mardi, mercredi, jeudi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h
Vendredi : 14 h - 18 h

Horaires à partir du 17 juillet 2023
Lundi : 9 h - 12 h • Mardi : 14 h - 17 h • Mercredi : 9 h - 12 h
Jeudi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h • Vendredi : 14 h - 17 h

> Fermeture exceptionnelle le lundi 14 août 2023

> Réouverture aux horaires habituels à compter du 29 août 2023

Groupe scolaire

- École : 05 57 68 06 59
- Restaurant scolaire : 05 57 68 04 29
- Garderie : 06 86 14 33 71

Smicval du Libournais Haute Gironde

2 bis Tessonneau 33620 Saint-Mariens
Tél. 05 57 84 74 00

Se munir de la carte qui vous a été remise par le Smicval

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi :
9 h - 12 h - 14 h - 18 h en été
13 h - 17 h en hiver
sans rendez-vous
Vendredi, samedi : prendre rendez-vous

Urgences

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, pour entrer en contact avec M. Le Maire ou l'un des adjoints, un seul numéro : Tél. 06 85 04 08 46.

Santé, Sécurité, Services

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- Femmes victimes de violence : 3919
- Médecin : Marie Thérèse Vaissiere : 05 57 68 01 99
- Infirmiers :
  Stéphane Chonis : 06 79 73 92 41
  Antony Moreaux : 06 78 93 44 41
- Kinésithérapeutes :
  Cyril Besson et Dimitri Fuselier : 05 57 58 65 10
- Pédicure-Podologue :
  Valentin Vaissiere : 05 57 94 56 31
- Centre anti-poison : 05 56 96 40 80
- Assurance Maladie Gironde : 36 46
- GDF dépannages : 0800 473 333
- EDF dépannages : 0810 333 033
- Eau-assainissement : SOGEDO : 05 57 94 01 70

Cubnezais ma commune • Journal municipal de la mairie de Cubnezais, 3 rue de la Gravette, 33620 Cubnezais • Tél. 05 57 68 70 71
Tirage 800 exemplaires • Directeur de la publication : Jean-Luc Desperiez • Coordination : Marylène Routurier • Xavier Hollandts • Stéphanie Quiviger Ginette Décidour • Christophe Lesur • Pierre Carruezco • Réalisation : agence eden • Crédits photos : Vue aérienne de Cubnezais : Claude Clin, Mairie, école et associations citées dans le journal - James Soulignac - Freepik • Dépôt légal : décembre 2020
Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.